



# FICHE D'ADHESION – Section Handball

## Saison 2017/2018

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Sexe : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ Nationalité : \_\_\_\_\_

E-mail @ : \_\_\_\_\_ E-mail @ : \_\_\_\_\_  
(adhérent) (parent si mineur)

Loi Informatique et libertés (Loi du 6 janvier 1978) : le soussigné dispose d'un droit d'accès et de rectification aux informations portées sur sa fiche individuelle.

### RENSEIGNEMENTS SPORTIFS :

Catégorie :

Baby-Hand (3-6 ans)  Ecole (7-10 ans)  Jeune (11-20 ans)

Senior (21 ans et +)  Loisirs  Dirigeant bénévole

Pour la saison 2016-2017 étiez-vous licencié ? Pas licencié  Au Paris Sport Club

Dans un autre club  , lequel : \_\_\_\_\_

PHOTO

**AUTORISATION PARENTALE :** Je soussigné(e), \_\_\_\_\_  
(père, mère, tuteur) , autorise mon fils ou ma fille \_\_\_\_\_

à pratiquer la discipline sus-citée au sein du Paris Sport Club

à quitter seul le lieu d'entraînement ou de compétition, sous ma responsabilité.

### REGLEMENT INTERIEUR

- L'adhésion au Club « PARIS SPORT CLUB » implique l'approbation des Statuts du Club et de son Règlement Intérieur, consultables au Siège. Elle implique des droits et des devoirs (ponctualité, assiduité, participation aux événements du Club, respect des partenaires, entraîneurs, dirigeants et arbitres).
- L'adhésion n'est effective qu'après présentation d'un certificat médical, obtenu chez un médecin traitant ou au Centre de Santé, et du règlement de la cotisation annuelle, non remboursable sauf cas de force majeure (remboursement dans ce cas au pro rata temporis, hors frais de licence FFHB si déjà prise).
- En aucun cas le club ne pourra être tenu responsable d'éventuelles fermetures des équipements sportifs loués auprès de la Ville. L'adhésion est une cotisation pour bénéficier des services que l'association est en mesure de fournir.
- Aucun enfant mineur ne sera inscrit sans autorisation parentale.
- La responsabilité du Club n'est engagée que lorsque les parents ou le représentant légal ont confié l'enfant à l'animateur responsable du cours, sur le lieu d'entraînement ou de convocation pour une compétition, ou s'ils ont signé une décharge.
- L'absence répétée, non justifiée, d'un enfant fera l'objet d'une information aux parents ou représentant légal.
- Une bonne tenue, le respect des personnes et des matériels sont de règle au Club. Tout membre se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou des propos incorrects, lors des entraînements ou des déplacements, pourra être exclu temporairement ou définitivement de la section, après avoir été entendu par la commission de discipline. En cas de sanction disciplinaire assortie d'une amende, l'amende sera à la charge de l'adhérent (à l'appréciation du club).
- En cas d'accident, il sera fait appel aux services d'urgence et l'adhérent accidenté sera conduit à l'hôpital.

### IMPORTANT :

En matière d'assurance, il vous est précisé que :

1. Pour les titulaires d'une licence fédérale régulière, les risques couverts sont énumérés dans le contrat souscrit par la FFHB.

2. Pour les adhérents du PARIS SPORT CLUB, une assurance globale contractée par le Club auprès de la M.A.I.F couvre les risques compris dans le contrat.

En ce qui concerne les accidents entraînant un arrêt maladie de longue durée, il vous est vivement conseillé de contracter à titre personnel et sous votre entière responsabilité, une assurance complémentaire adaptée à votre cas, auprès d'un organisme de votre choix, pouvant notamment vous assurer l'indemnisation de vos pertes éventuelles de salaires.

### MONTANT ET MODE DE REGLEMENT

**PARTIE RESERVEE AU CLUB – NE PAS REMPLIR !**

Montant de la cotisation : \_\_\_\_\_ € Droits d'entrée (nouveaux adhérents) : \_\_\_\_\_ € Equipement : \_\_\_\_\_ €

Mutation : \_\_\_\_\_ € Majoration : \_\_\_\_\_ € **TOTAL :** \_\_\_\_\_ € Banque : \_\_\_\_\_

**Réglé par :** Chèques (1 à 4) : \_\_\_\_\_ € \_\_\_\_\_ € \_\_\_\_\_ € \_\_\_\_\_ € Tireur : \_\_\_\_\_

Dates d'encaissement :

Virement : \_\_\_\_\_ € Iban : FR76 30003 03552 00050611000 52 (Bic : SOGEFRPP) Dates : \_\_\_\_\_

Espèces : \_\_\_\_\_ € C.A.F. : \_\_\_\_\_ € Coupon Sport : \_\_\_\_\_ € Chèque vacances : \_\_\_\_\_ € CDOS (ARS) : \_\_\_\_\_ €

Paris, le / /201 Signature des parents et de l'adhérent (précédée de la mention « lu et approuvé ») :